



**Conseil d'établissement 2018-2019
LE LUNDI 10 décembre 2018**

à 18h30, au salon du personnel, situé derrière la bibliothèque

PROCÈS VERBAL

1. Prise des présences et vérification du quorum
 - 1.1. Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Mme Labelle agira comme secrétaire pour la séance.

		PRÉSENT	ABSENT
MEMBRES PARENTS	Geneviève Bordeleau	X	
	Mylène Arsenault		X
	Caroline Chartrand	X	
	Nicolas Reichenbach		X
	Keith Young	X	
	Mélanie Labelle	x	
	Maude Labelle	X	
MEMBRES DU PERSONNEL	Annie-Claude Desroches		X
	Andréanne Borduas	X	
	Diane Pitre-Gauvin	x	
	Janine Préfontaine	x	
	Cindy Bernier	x	
	Daphney Belfond		X
	Julie Pietracoup		X
	Jérémy Pelbois-Martineau		X
MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ	Marie-Hélène Pageau	x	
INVITÉ	Luc Landreville, commissaire	X	
DIRECTION (EX OFFICIO)	Isabelle Boivin	x	
DIRECTION ADJOINTE (EX OFFICIO)	Guillaume Smith-Desbiens	X	

2. Période de questions du public (15 minutes)
 - 2.1. Aucun membre du public n'était présent.
3. Adoption de l'ordre du jour (5 minutes)
 - 3.1. M. Keith Young propose l'adoption de l'ordre du jour et est appuyé par Mme Andréanne Borduas.
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 novembre 2018 (5 minutes)
 - 4.1. Mme Andréanne Borduas propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 novembre 2018 et est appuyé par Mme Cindy Bernier.
5. Suivi aux procès-verbaux (10 minutes)
 - 5.1. *Activités intégrées :*

Les équipes de l'école travaillent actuellement sur plusieurs projets. Plus de détails suivront sous peu.

Une question est soulevée : est-il possible de charger les parents pour le transport scolaire ? Mme Boivin confirme que non.

Un guide complet sera bientôt remis aux commissions scolaires et aux écoles afin d'expliquer en détails ce qui peut et ne peut pas être chargé aux parents et ce qui est inclut dans les frais des activités intégrées.
 - 5.2. *REM – informations :*

Mme Bordeleau a eu des communications de la part de Mme Sophie Séguin, qui est sur l'Association de parents de Mont-Royal (APMR) avec le CDPQ. Ils ont fait 2 demandes :

 1. D'avoir accès, au moins 10 jours d'avance, à une carte du nouveau trajet que les enfants piétons devront emprunter lors de la fermeture du pont Cornwall.
 2. D'avoir une copie des plans de la passerelle de la rue Lazard
 - 5.3. *Projet Jardinage :*

À la demande de Mme Annie-Claude, le point reste à l'ordre du jour afin que le projet puisse se poursuivre après Noël, et de l'arrimer avec les travaux de la cours et l'espace Jasper.

Une rencontre de travail a eu lieu avec le comité afin de maintenir les systèmes d'irrigation et de minimiser les coûts. Les informations ont été transmises aux parties impliquées, tous étaient d'accord afin de maximiser et de réutiliser le système d'irrigation de l'espace soccer gazonné. Aussi les bacs de plantation actuels seront conservés et l'objectif est d'ajouter plus d'espaces verts. Le comité y travaillera au retour des fêtes.



École Saint-Clément-Est Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys



6. Discussion/points à retenir sur les procès-verbaux des différents comités

6.1. CRPRN (10 minutes) :

Il y a eu deux rencontres dernièrement, Mme Geneviève Bordeleau et Caroline Chartrand nous résument.

Rencontre du 8 novembre 2018 : Mme Provost qui s'occupe des critères d'inscription a présenté et expliqué les critères. Le CRPRN a fait une proposition pour la zone grise d'Outremont, à suivre si elle sera acceptée.

Il y a aussi eu l'adoption du plan triennal des immeubles.

Rencontre du 6 décembre : M. Eric Lauzon, directeur de Saint-Laurent, a informé que le taux de diplomation de la commission est de 86% vs un objectif de 89%, il considère que notre objectif est correct.

Le couvent des Sœurs-Grises à Saint-Laurent a été acheté.

Il y a un projet d'école communautaire à Saint-Laurent, où des organismes communautaires s'impliqueraient dans l'école.

À l'école secondaire Mont-Royal, 4 chalets doubles seront installés pour la prochaine année scolaire, afin de pallier le manque d'espace. Il y aura un ajout d'environ 200 élèves. Il y a des enjeux de circulation dans cette zone, entre autres pour le transport scolaire et au surplus de voitures reliés à l'augmentation de la clientèle. La question de sécurité des élèves a été soulevée.

(18h49 - arrivée de M. Landreville, commissaire scolaire)

M. Landreville nous informe (il était présent au dernier CÉ de l'école secondaire Mont-Royal) que la direction de l'école secondaire Mont-Royal travaille bien et fort sur ce dossier. Tous les enjeux de confort, de santé et de sécurité sont pris en considération et seront respectés. Par exemple, les 4 chalets seront reliés par des corridors chauffés. Il est encore à déterminer par la direction quelles classes y seront installées.

Tout a aussi été organisé avec la ville, impliquant tous les intervenants nécessaires, par exemple avec le département de prévention des incendies, tout est dans les règles de la ville.

À ce moment il y a encore des questions à valider, la CSMB est prête et accompagne l'école secondaire Mont-Royal dans ce dossier. En janvier plus d'actions seront entreprises pour mener à bien ce dossier. Il est soulevé que cette situation aura un impact sur le processus décisionnel des familles dans leur choix d'une école secondaire, d'où l'importance de communiquer les informations.

M. Landreville nous confirme que le nouveau ministre est bien au courant de la situation sur le manque de places pour les élèves à la CSMB. Il est vrai que la CSMB ne respecte pas la loi sur l'Instruction publique en ce moment car il y a encore des enfants qui n'ont pas de places pour être scolarisé. Mais la commission scolaire développe des pistes de solution et le ministère est informé de la situation.

Une question est posée à M. Landreville : Y a-t-il une raison pourquoi les nouveaux arrivants ne sont pas dirigés vers des régions au Québec où il y a de l'espace pour accueillir les enfants dans des écoles, au lieu de Montréal où il y a un manque généralisé de places dans les écoles ?

Une des explications serait l'absence de bureau satellite d'immigration dans les régions. Les nouveaux arrivants doivent donc, à leur frais faire le long voyage jusqu'à Montréal pour les suivis nécessaires, ce qui les décourage de s'établir loin de la région métropolitaine.

Autres dossiers :

Les frais chargés aux parents. Un dossier est sur le point d'être transmis. La CSMB va faire suivre aux écoles les directives légales de la nouvelle loi.

La conférence de Mme Stéphanie Côté, nutritionniste, sera tenue à l'école Saint-Clément-Ouest le 20 mars 2019.

Une autre suggestion de conférence est proposée. Mme Geneviève Bordeleau nous explique brièvement que le sujet serait relié au droit de la famille. Cette conférence peut être proposée par notre CÉ afin de valider ensuite l'intérêt pour approbation à la prochaine rencontre de CRPRN. La conférence est donc proposée par Mme Caroline Chartrand et appuyée par Mme Geneviève Bordeleau et approuvée.

6.2. OPP (5 minutes) :

Mme Mélanie Labelle nous résume la dernière rencontre de l'OPP qui a eu lieu le 5 décembre 2018.

Le comité décoration a fait un grand ménage et l'école sera décorée pour Noël sous peu.

La collecte de denrées pour Noël a eu lieu et a été un succès.

Le Père-Noël fera une tournée des classes le 20 décembre en après-midi

Le projet de recyclage de crayons de feutre est maintenant lancé.

Un nouveau système de classement par groupe-repère a été mis en place à la bibliothèque.

Une grande discussion a eu lieu concernant les enjeux de sécurité à l'entour de l'école le matin. Nos observations et recommandations seront envoyées cette semaine à la direction de l'école et à Mme Geneviève Bordeleau qui fera le suivi avec l'APMR (l'association des parents de Ville Mont-Royal). L'APMR souhaite planifier une rencontre avec la Ville afin de discuter de ces enjeux de toutes les écoles du quartier.

6.3. Fondation (5 minutes) : Un montant de 46 000\$ a été amassé. À ce montant s'ajoutera le montant récolté lors de la campagne de vente d'huile d'olive. L'objectif initial était d'amasser 39 000\$.

7. Correspondance à l'endroit du conseil d'établissement (5 minutes)

7.1. Aucune correspondance reçue.



École Saint-Clément-Est
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys



8. Résolution pour sortie (5 minutes)
(Modification de l'heure et le lieu – lecture de la résolution par Mme Geneviève Bordeleau)
- 8.1. Pour les sorties de l'équipe de Volleyball de l'école le 21 janvier 2019 et le 30 mars 2019 à l'école secondaire Des Sources. Proposé par M. Keith Young et appuyé par Mme Andréanne Borduas, approuvé à l'unanimité.
9. Reddition de compte 2017-2018 (selon le canevas de la CSMB) (approbation) (20 minutes)
Mme Boivin nous présente le document de reddition de compte. Le budget est en équilibre.
Précision au fonds 4 – où l'on reçoit les subventions, c'est parfois possible de faire un transfert afin d'offrir des ressources adaptées à la réalité de notre clientèle. Cette mesure est transformée en formation, par exemple pour les « mardis pédago »
Lecture de la résolution par Mme Geneviève Bordeleau.
- 9.1. Proposée par Mme Cindy Bernier et appuyée par Mme Andréanne Borduas, approuvé à l'unanimité.
10. Budget révisé 2018-2019 (adoption) (20 minutes)
Présentation et explications du document budgétaire 18-19 par de Mme Boivin
Notes :
1 classe de préscolaire de plus que prévue (9 classes au lieu de 8)
Nous avons reçu la mesure pour la bibliothèque, il y aura achat de nouveaux livres.
Une question est posée en lien avec le fonds 2, pourquoi il y a 10 000\$ de moins en TIC. Mme Boivin précise, plus ou moins d'impact car il y a des remplacements de matériel qui sont couverts par la CSMB.
Lecture de la résolution par Mme Geneviève Bordeleau.
- 10.1. Proposée par Mme Mélanie Labelle et appuyée par Mme Cindy Bernier, approuvé à l'unanimité.
11. Transfert aux établissements des mesures dédiées (approbation) (5 minutes)
Lecture de la résolution par Mme Geneviève Bordeleau
- 11.1. Proposée par M. Keith Young et appuyé par Mme Andréanne Borduas, approuvé à l'unanimité.

12. Informations de la direction :

- 12.1. Une rencontre a eu lieu ce matin avec l'équipe de la CSMB pour le projet Jasper. Les aspects techniques sont finalisés. Le projet avance et le montage financier sera remis à Mme Boivin la semaine prochaine.
- 12.2. La nouvelle structure dans la cour d'école ainsi que le remplacement de la structure du parc préscolaire seront installées pendant la semaine de relâche. La méthode d'installation est sécuritaire même pendant l'hiver. Nous espérons que la météo permettra les travaux.
- 12.3. Le terrain de soccer en nylon sera installé au cours du printemps.
- 12.4. Une inspection de la brique sera effectuée cet hiver afin de déterminer la priorisation des prochains travaux de maçonnerie (tout le reste de l'école est à refaire)
- 12.5. Aujourd'hui la direction a su qu'une coupure de courant est prévu lundi prochain (17 décembre) tout l'avant midi, par Hydro-Québec. C'est nécessaire pour qu'Hydro effectue des travaux sur leur équipement. La direction a tout planifié afin que tout soit sécuritaire pour les enfants pendant cette période. Une communication aux parents sera préparée et envoyée cette semaine.

13. Information du service de garde

- 13.1. La sortie au cinéma de la journée pédagogique le vendredi dernier a été un franc succès !
- 13.2. C'est la période de fabrication de décorations de Noël, le SDG est bien décoré.
- 13.3. L'envoi pour les journées pédagogiques de janvier sera fait au courant de cette semaine.

14. Questions diverses

- 14.1. Un commentaire est soulevé concernant le concert de musique pour Noël, certains parents trouvent que l'information leur a été transmise un peu trop tard.
- 14.2. Une discussion s'ensuit sur les délais de communication qui parfois sont trop courts afin que tous les parents puissent planifier leur agenda pour participer aux événements organisés. Mme Maude Labelle propose que les événements qui sont en quelque sorte une tradition et qui sont su à l'avance, soit communiqués plusieurs semaines/mois d'avance.

15. Prochaine rencontre : Lundi 14 janvier 2019

- 15.1. Levée de l'assemblée à 20h21 sur proposition de Mme Diane Pitre-Gauvin et appuyée par Mme Geneviève Bordeleau.